

le point sur

LES EXPLOITATIONS FRUITIÈRES EN FRANCE



La production de fruits est un secteur d'activité très divers :

- près de 20 espèces cultivées en vergers : pomme, poire, pêche, prune, abricot, cerise, kiwi, noix, châtaigne, noisette, amande, figue, olive, clémentine, framboise, cassis et groseille.
- des produits destinés à la vente en frais et, pour certains, spécifiquement à la transformation (pêche Pavie, bigarreau d'industrie, pruneau...).
- une activité importante à l'exportation, notamment grâce à la pomme.

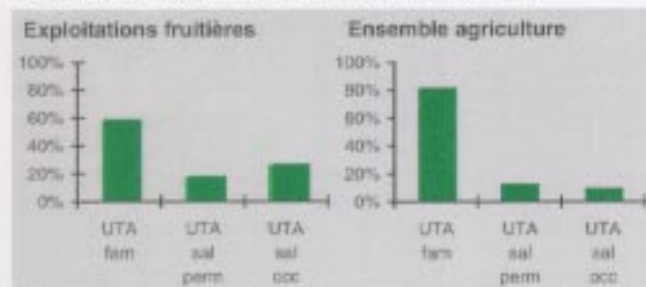
Les exploitations fruitières dans l'agriculture française :

3 chiffres clés

- **60 000** exploitations soit 7,5 % des exploitations agricoles
- **120 000** actifs (unités de travail annuel UTA) soit 12 %
- **220 000** hectares de vergers soit 1 % de la surface agricole utilisée SAU

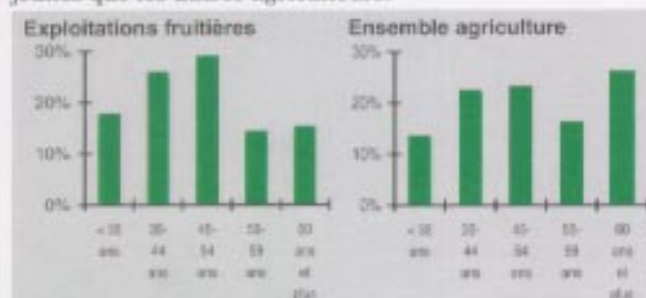
Le personnel employé

Les exploitations fruitières font appel au travail salarié beaucoup plus fréquemment que les autres types d'exploitations : 50 % des exploitations y font appel, dont 17 % à des salariés permanents. Ainsi, le secteur de l'arboriculture spécialisée emploie 12 % de la main d'oeuvre salariée agricole permanente et 30 % de la main d'oeuvre occasionnelle.



Profil du chef d'exploitation

Les chefs d'exploitations fruitières sont en moyenne plus jeunes que les autres agriculteurs.



Du verger familial au grand domaine spécialisé

■ **Près de la moitié des exploitations fruitières ont moins d'1 ha de verger**, mais elles ne détiennent que 4% des surfaces totales.

A l'opposé, 12 % des unités ont 10 hectares et plus et cultivent 60 % du verger national.

Il y a donc une forte concentration de la production, en tout cas plus intense que dans les autres secteurs agricoles.

■ Les structures de production diffèrent beaucoup d'une espèce à l'autre.

Ainsi, les vergers de 10 ha et plus représentent respectivement 66 % des surfaces de pommiers, 52 % des surfaces de pêchers et 40 % des surfaces de pruniers d'Ente.

Pour ces 3 espèces, la fréquence des grands vergers va de pair avec une tendance à la monoculture fruitière.

En revanche, les vergers de poirier, prunier de table, abricotier et cerisier dépassent rarement 10 hectares et sont souvent associés à d'autres cultures fruitières ou à la vigne.

Pour mieux connaître les acteurs de la production fruitière française, le Ctifl a utilisé l'enquête sur la structure des exploitations agricoles menée en 1993 par le Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du Ministère de l'agriculture.



Les grands types d'ex

8 500 exploitations
avec salariés
126 000 ha de verger

4 200 exploitations spécialisées en arboriculture
43 % du verger national

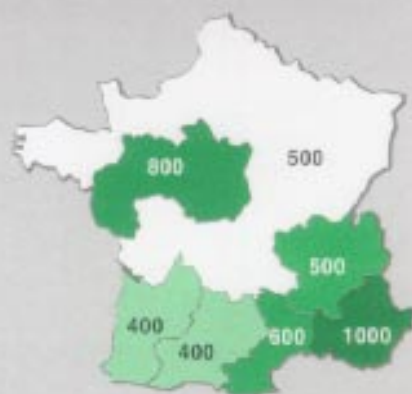
Exploitation-type
SAU : 33,1 ha
verger : 22,4 ha
Actifs : 6,4 UTA

C'est dans ce groupe qu'on trouve les plus grandes unités fruitières; 40 % ont plus de 20 hectares de verger et détiennent 72 % des surfaces du groupe. Les salariés représentent plus de 75 % de la force de travail, avec une majorité d'occasionnels. Les chefs d'exploitation sont dans la moyenne d'âge mais ils ont une meilleure formation que les autres. Au sein de ce type on distingue 3 sous-groupes :

- 2200 unités à dominante pomme/poire situées dans le Val de Loire, en Provence et en Midi-Pyrénées et cultivant, en moyenne, 25 ha de vergers.
- 1000 unités à dominante pêcher situées surtout en Rhône-Alpes et en Languedoc-Roussillon. Elles ont des surfaces un peu plus faibles que les précédentes (20 ha de vergers en moyenne).
- 1000 unités ayant divers types de verger. En Aquitaine, elles cultivent de la prune d'Ente. En Corse, il s'agit d'agrumes ou de kiwis.

Exploitations employant au moins une U

Dénombrement total
(1



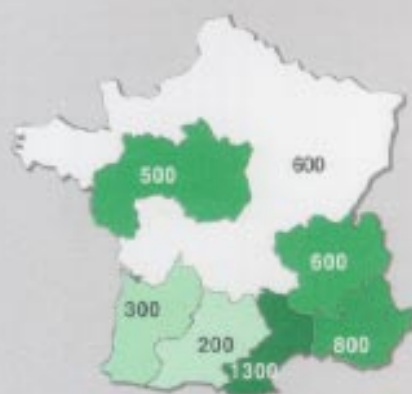
4 300 exploitations de polyculture
14 % du verger national

Exploitation-type
SAU : 55,3 ha
verger : 7,4 ha
Actifs : 4,5 UTA

Les vergers ne représentent ici que 13 % de la SAU, mais sur une surface moyenne de 7 ha. Ces unités sont orientées en premier lieu vers les grandes cultures et, pour la moitié d'entre elles vers la viticulture ou l'horticulture. Seules 25 % des exploitations ont plus de 10 hectares de verger, mais elles détiennent plus de 60 % des surfaces du groupe. La force de travail est constituée, aux 2/3, par des salariés (permanents et occasionnels à parts égales). Les chefs d'exploitation sont un peu plus jeunes et mieux formés que la moyenne. Un tiers d'entre eux ont suivi des formations secondaires longues ou supérieures.

On peut diviser ce type en 3 sous-groupes ainsi composés :

- 1500 unités à dominante pomme/poire ayant, en moyenne 10 ha de vergers et localisées surtout dans le Val de Loire et au-dessus, ainsi qu'en Provence. Elles associent vergers et grandes cultures ou cultures fourragères.
- 600 unités à dominante pêche, en association avec la vigne, les céréales ou, parfois, l'horticulture. On les trouve surtout en Languedoc-Roussillon.
- 2200 unités ayant un verger plus réduit (5 ha). Elles privilégient l'abricot (Rhône-Alpes) ou d'autres types de vergers, le plus souvent en association avec la vigne.



exploitations fruitières



UTA et cultivant plus de 0,5 ha de verger

et par grande région (33)

23 500 exploitations familiales

85 000 ha de verger

4 700 exploitations spécialisées en arboriculture
14 % du verger national

Exploitation-type
SAU : 14,4 ha
verger : 6,7 ha
Actifs : 1,8 UTA

Plus des 2/3 de ces unités ont moins de 10 hectares de vergers et 90 % de la force de travail est fournie par la famille. Le verger représente la moitié de la SAU et le poids économique de l'arboriculture y est fort. Grandes cultures et prairies complètent l'assolement. Dans ce groupe coexistent aussi bien des chefs d'exploitation jeunes et des chefs âgés. Le niveau de formation dépasse rarement le secondaire court.

Ce groupe peut être décomposé en 3 catégories :

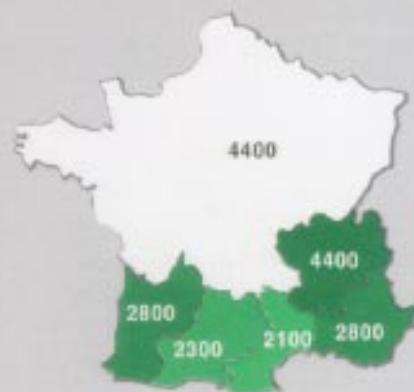
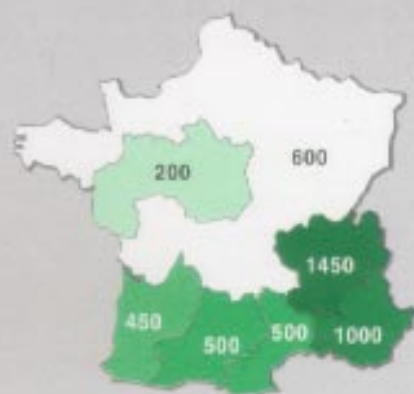
- 1600 unités à dominante pomme, avec souvent de la poire en complément. Elles sont implantées en Provence, Rhône-Alpes et Val de Loire.
- 1000 unités orientées vers la production de pêche associée à la pomme, à l'abricot et/ou à la cerise. Par ordre de fréquence, on les trouve en Rhône-Alpes, dans le Languedoc et en Midi-Pyrénées.
- 2100 unités ayant d'autres types de vergers : la prune en Aquitaine, l'abricot ou la noix en moyenne vallée du Rhône, la cerise en Rhône-Alpes ou en Provence.

18 800 exploitations de polyculture
25 % du verger national

Exploitation-type
SAU : 34,7 ha
verger : 2,8 ha
Actifs : 1,8 UTA

Ce sont les plus nombreuses. Plus de 50 % des exploitations fruitières sont de ce type. Mais avec, en moyenne, moins de 3 ha de verger, elles ne détiennent que 25 % des surfaces fruitières nationales. Les vergers ont une place marginale dans la SAU (moins de 10 %). L'essentiel des surfaces sont consacrées aux grandes cultures et aux fourrages. La famille assure la quasi-totalité de la charge de travail. Les chefs d'exploitation ont un profil d'âge proche de la moyenne et ont, en majorité, un niveau d'études primaires. Ce groupe se décompose comme suit :

- 2600 unités à dominante pomme, que l'on trouve dans tous les bassins de production.
- 1800 unités à dominante pêche avec en complément, l'abricot en Rhône-Alpes, la prune ou la pomme dans le sud-ouest.
- 2700 unités à dominante prune basées en Aquitaine (prune d'Ente) et Midi-Pyrénées (prune de bouche).
- 2500 unités à dominante cerise que l'on trouve principalement en Provence et en Rhône-Alpes.
- 9200 unités qui cultivent soit de l'abricotier (Rhône-Alpes, Roussillon), soit des espèces moins répandues comme le noyer, le châtaignier, les petits fruits ou l'olivier.





Dans un environnement en pleine mutation, *les exploitations fruitières évoluent*

Baisse des effectifs, hausse des surfaces

Depuis 1980 le nombre d'exploitations fruitières a diminué de 55 %. Les surfaces ont, dans le même temps, progressé de 5 %. Les exploitations ayant moins de 10 hectares de vergers sont en baisse régulière, alors que celles qui ont plus de 20 hectares ont doublé en 15 ans. On en compte près de 2 000 sur 70 000 ha de surface fruitière.

Evolution de la structure des vergers

Le pommier est la première espèce fruitière cultivée et représente 30 % du verger total. Les surfaces, en légère progression, devraient diminuer dans le futur sous l'effet du programme européen d'arrachages.

Parmi les espèces en hausse il faut citer l'abricotier, le prunier (d'Ente), le noyer.

En revanche restent stables ou sont un peu en déclin le pêcher, le poirier, le cerisier et le kiwi.

Effectifs et surfaces de vergers des principales espèces fruitières

	effectifs	surface (ha)
pomme	15 200	72 400
pêche	10 200	33 900
prune	10 800	23 100
poire	8 000	17 000
abricot	10 300	17 000
cerise	16 700	13 800
kiwi	2 000	3 900
fruits à coque	10 600	25 900
petits fruits	3 900	7 300
agrumes	500	2 500
olives de table	2 900	2 700
olives à huile	6 400	6 300
autres vergers	6 500	10 300
verger "6 espèces"	40 200	177 200
verger total	63 000	218 700

source : Enquête Structures 1993. SCEES

Adaptation au marché :

Itinéraire qualité et maîtrise des coûts

■ Afin de réagir plus facilement aux évolutions de la demande (nouvelles variétés, politique de qualité), les arboriculteurs s'efforcent d'amortir et de renouveler plus rapidement leurs vergers, notamment en privilégiant les systèmes de conduite qui atteignent plus tôt leur niveau optimal de production.

■ L'évolution du matériel végétal (porte-greffe, variété) et des techniques de conduite (vergers "piéton", assistance mécanisée à la récolte pour certains types de fruits) concourt à la réduction des temps de travaux, qui restent encore le principal poste de charges en arboriculture

■ L'évolution des techniques incite également les producteurs à une meilleure maîtrise des intrants : protection intégrée, ferti-irrigation, etc... Celle-ci répond, de surcroît, à la préoccupation générale d'une agriculture soucieuse de son environnement et de la santé publique.

■ Les contrôles de maturité, l'optimisation des dates de récolte, l'amélioration des matériels et des techniques de conditionnement contribuent aussi à assurer la qualité du fruit, du verger jusqu'à la table. Il s'agit d'un élément indispensable à la fidélisation du consommateur face à la concurrence des produits de l'industrie alimentaire.

Le Ctifl rassemble et met au point les informations techniques et économiques utiles aux exploitations fruitières.

Pour en savoir plus...

Département Produits et Marchés - 22, rue Bergère 75009 Paris - Tél. : 47.70.16.93 - Fax : 42.46.21.13
 Département Fruits et Technologie - Domaine de la Grande Ferrade BP 134 33884 Villenave d'Ornon Cedex
 Tél. : 56.80.81.81 - Fax : 56.04.49.95

S'adresser à *Christian Hutin, Ctifl DPM*

Ctifl, Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes
 22, rue Bergère 75009 Paris - Tél. : 47.70.16.93 - Fax : 42.46.21.13